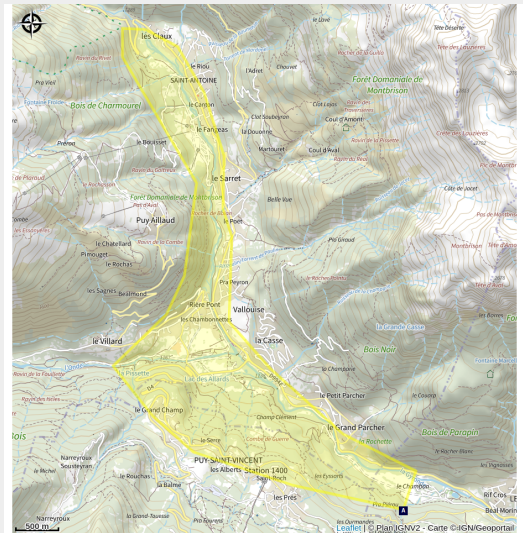


Vallouise

Aire d'Adhésion du Parc National des Écrins



Vallouise sous la neige (Rogier van Rijn)



Village pittoresque qui a su garder son charme d'antan, Vallouise est un lieu très prisé des amoureux de la montagne. Été comme hiver, elle saura vous séduire par sa diversité.

La Vallouise vous offre un grand nombre de possibilités, qui s'adapteront à votre niveau et vos envies. Plus de 30 km de sentiers sont à votre disposition et vous feront découvrir les alentours de Vallouise, de la Vallée de l'Onde, du Gyr en direction de Pelvoux et de la Gyronde en direction des Vigneaux.

Infos pratiques

Pratique : Raquette

Période : Mi décembre - mi mars
(variable chaque année)

Thèmes : Faune, Flore et forêt

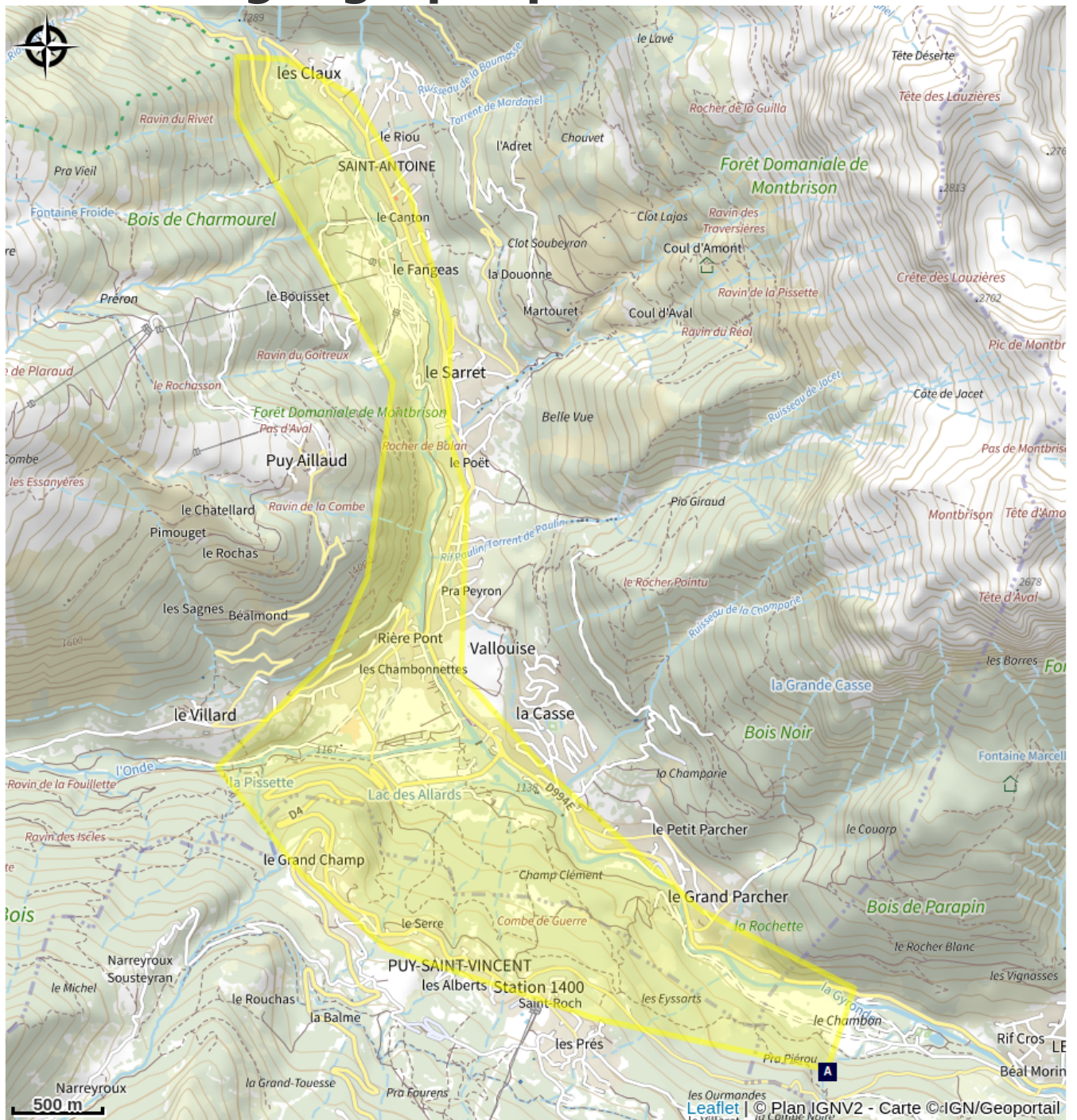
Description

Accès : Depuis la N94 Gap-Briançon, bifurquer à l'Argentière-la-Bessée en direction de Puy-Saint-Vincent - Vallouise (D994E).

Informations disponibles sur les accès et les transports dans l'onglet Infos pratiques de notre site : <https://www.paysdesecrins.com>

Parking : Il est conseillé de se garer dans le centre de Vallouise sur le parking de La Gravière, ou au niveau de la Maison des Écrins selon le départ de l'itinéraire.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Quelques règles :

→ Vous empruntez ces itinéraires sous votre propre responsabilité. Informez-vous des conditions météorologiques et des risques d'avalanche édités par Météo France. Également, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des bureaux d'information touristique avant votre départ.

→ Pour les itinéraires exposés aux avalanches, il est fortement conseillé d'emporter avec soi DVA, pelle et sonde.

→ La pratique des activités nocturnes sur la station est interdite. Elle doit être encadrée par un professionnel et soumise obligatoirement à l'autorisation du service des pistes.

→ Plusieurs itinéraires sont partagés avec les skieurs de fond et les skieurs de randonnée : laissez leur la priorité, marchez toujours en bordure de piste et soyez vigilants lorsque vous traversez ces voies partagées.

→ Ne marchez pas dans les rails de ski de fond, enjambez-les.

→ Respecter la signalétique : dangers, interdictions, sens des pistes, entre autres.

→ Ne surestimez pas vos possibilités !

→ Les chiens sont tolérés, tenus en laisse, hors des pistes de ski de fond.

→ Emportez vos déchets !

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo avant votre départ et de ne pas surestimer vos possibilités. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours en Montagne : 112

Source



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>